

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_042_A | Littérature, sodomie, hérésie, homosexualité. \[A\]](#)[CollectionBoite_042_A-4-chem | Législation et jurisprudences.](#)
[ItemSodomie, Hérésie et sorcellerie.](#)

Sodomie, Hérésie et sorcellerie.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb042_A_f0115

SourceBoite_042_A-4-chem | Législation et jurisprudences.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/01/2020 Dernière modification le 23/04/2021

"L' Hérésie, l' Apostasie, la Sodomie,
le sacrilège et autres crimes expiables, qui
ont heureusement été abolis par la sorcellerie, et ont
maintenant été formellement révoqués, il ne peut
s'ensuivre qu'il n'y ait aucune doctrine ancienne de
celle-ci nos Amis."

De Luner
le P. D. de Averbis n. 1



Journal de l'année 1890

Le 1er janvier, à Paris, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er février, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er mars, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er avril, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er mai, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er juin, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er juillet, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er août, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er septembre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er octobre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er novembre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er décembre, le 1000000
de francs est en circulation

Le 1er janvier, à Paris, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er février, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er mars, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er avril, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er mai, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er juin, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er juillet, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er août, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er septembre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er octobre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er novembre, le 1000000
de francs est en circulation
et le 1er décembre, le 1000000
de francs est en circulation